

# L'HISTOIRE ECCLESIASTIAQUE

DE NICEPHORE FILS DE CALLISTE XANTOUPLOIS,

auteur grec,

traduite nouvellement du latin au français

laquelle contient , en dix-huit livres, les principales affaires chrétiennes  
dès le temps auquel notre Seigneur Jésus-Christ apparut , ayant pris chair humaine,  
jusqu'à six-cent-vingt-cinq ans après.

De nouveau corrigée et mise en meilleur français qu'auparavant, par deux Docteurs de la faculté de théologie de Paris, éditée à Paris pour Guillaume de La Nouë, libraire en la rue Saint-Jacques, en 1578, avec privilège du roi.

Commencé à être transcrit et traduit en français moderne en 2017 par un fidèle VCOF  
sous la direction de l'Archimandrite Cassien

## Extrait du privilège

Par la grâce du privilège du Roi, il est permis à Jean Borel, Abel l'Angelier, Guillaume de la Noue et Marc Locquenueux, libraires de cette ville de Paris, d'imprimer ou de faire imprimer, vendre et distribuer un livre intitulé HISTOIRE ECCLESIASTIAQUE DE NICEPHORE, avec l'HISTOIRE TRIPARTITE, en Français, le tout revu de nouveau, corrigé et additionné par deux Docteurs de la faculté de Théologie en cette ville de Paris : avec deux tables bien amples des matières et lieux principaux contenus qu'elle contient, lesquels n'ont pas encore été imprimées. Il est défendu ainsi à tous autres libraires et imprimeurs, sinon de ceux à qui les susdits libraires l'auraient demandé, de l'imprimer jusqu'au terme de dix ans finis et accomplis, à compter de la date que le dit livre sera achevé d'imprimer. Sur les peines attachées audit privilège.

Donné à Paris le 13 août 1577.

Signé, par le Conseil,

Yuer.

*Le dit livre a été achevé d'imprimer en septembre, 1577.*

**AU TRES ILLUSTRÉ ET GÉNÉREUX PRINCE LOIS DE LORRAINE , REVERENDISSIME ARCHEVÊQUE -DUC DE  
REIMS, premier pair de France.**

Quand Hélias le grand prêtre connut l'entière affection du roi Josias et la bonne volonté de mettre de l'ordre à son royaume et de restaurer toutes les bonnes constructions et ordonnances anciennes déchues et ensevelies par l'usure du temps, il lui fit présent du Livre du Deutéronome, qu'il avait trouvé en la maison de Dieu . Ainsi, Monseigneur, connaissant votre bon naturel digne d'un grand et vertueux prince comme vous êtes, j'ai pris la hardiesse de vous offrir la présente histoire sacrée, afin que vous puissiez réaliser comment toutes choses sont changées et empirées, et comment l'intégrité de nos ancêtres était autre que celle des prêtres et prélats de notre époque.

J'espère ainsi qu'en donnant quelque faveur aux enseignements de cette histoire sacrée, comme ce bon roi qui, par la lecture du livre qui lui fut présenté, le purifia et le présenta net et non souillé d'aucune tache de péché devant la face du Seigneur, exterminant toutes les bassesses et malhonnêtetés qui se pratiquaient et se commettaient journellement en son royaume, vous suivrez toujours le chemin de la vertu et ferez sans cesse des actions dignes de votre état, qu'en tout lieu où vous aurez puissance et autorité, vous remettrez toutes choses en leur entier.

En effet, elles sont par trop grande licence tellement débauchées qu'il semble que nous ayons perdu le vrai Palladium de piété et religion et que l'on en ait soupçonné plusieurs avoir été contrefaits à plaisir.

Je m'assure que quand vous lirez la gravité d'un Saint Ambroise, le grand zèle de Saint Jean Chrysostome, la sainteté du bienheureux Epiphane, la confiance de Saint Basile, l'invincible courage de Saint Athanase et la vie angélique de plusieurs autres excellents prélats, vous vous comporterez si bien en toutes vos actions que vous permettrez à chacun de juger qu'en votre jeunesse vous vous voulez montrer héritier des grandes vertus de feu de bonne mémoire Monseigneur votre oncle Charles, Révérendissime Cardinal de Lorraine, qui, de sa bonne renommée a rempli les quatre coins de la terre, de son gentil esprit a marqué notre France et de sa bonne vie a aiguillonné chacun à la vertu. Quand aussi vous examinerez et comparerez les mœurs de nos pères avec les nôtres, la sévère manière de vivre de laquelle ils usaient pour eux-mêmes et le bon ordre qu'ils tenaient au gouvernement de toute l'Église, il se pourra que vous soyez grandement stupéfait de découvrir comment toutes choses puissent ainsi être perverties, et, comme vous êtes entier et n'avez pas fléchi le genou devant Baal, par commisération mettez de l'ordre et retranchez beaucoup de choses, autant que votre grandeur pourra le faire.

Déjà du temps de Saint Bernard , les affaires de l'Église en étaient venues à telle dissolution qu'il s'en est plaint en plusieurs de ses écrits, mais, malgré cela, personne ne donne remède au mal qui s'aggrave et empire tous les jours, d'autant que ce sont les grands qui commettent tous les abus et sont complices de tous les commerces de ceux qui, à la vue et au su de tous, vendent les bénéfices au plus offrant et dernier enchérisseur. Et encore, est-ce une grande pitié que ceux qui font promesse aux dignités ecclésiastiques, par pure simonie, ne sont pour la plupart à rien moins aptes à l'état où (par manière d'acquis) ils ont entrepris.

La source de tant de maux est l'avarice et l'ardeur du gain. Car ni le naturel, ni la dévotion n'a poussé une telle sorte de gens à se ranger du côté de l'Église, à ce point que si maintenant les revenus des évêchés consistaient en grands coups de bâton et toutes sortes de géhennes comme au tant passé, nous n'aurions pas aujourd'hui tant d'évêques ni autres bénéficiaires, et je crois certainement que la plupart abandonneraient purement et simplement leurs bénéfices aux premiers venus, et si alors personne ne se rencontrait, qu'il quitteraient bientôt tout sur-le-champ pour éviter telles distributions. Ce qui me fait conjecturer qu'il y a une grande différence entre notre époque et celle de nos pères, car alors les évêchés n'étaient pas des rentes, les évêques (comme nous le raconte la présente histoire) enduraient de gaieté de cœur la mort, accompagnée d'infinis tourments, pour avancer la foi et la religion. Et maintenant que nos évêques se rengorgent de biens, ils ne voudraient endurer ni supporter le moindre mal qui leur pourrait survenir et sont si différents de leurs prédécesseurs qu'ils n'en prennent aucun exemple et, au lieu d'une modestie honnête, sont dissolus en toutes leurs actions. Et, en tout cas (comme dit Saint Jérôme), la conversation et l'érudition d'un évêque doivent être si admirables que tous ses gestes, ses pas et toutes les autres actions soient choses remarquables. Il faut qu'il ait enserré en son esprit une pure vérité, sans dissimulation, que puisse même refléter tout son comportement et son apparence, afin que tout ce qu'il fait et dit soit instruction de tout le peuple.

D'autant qu'il ne faut point amener à reconnaître (comme dit ce saint personnage Saint Jean Chrysostome) que les lourdes fautes des prélats puissent se celer ou cacher, ni même que les plus petites viennent soudainement à apparaître au grand jour, car, comme le lutteur quand il se tient coi ou resserré en sa maison, ne prenant personne à partie, ne peut être découvert s'il est faible, mais quand il se présente nu au combat on voit facilement qui il est, ainsi ceux qui mènent une vie privée et solitaire n'étant point embrouillés de beaucoup d'affaires, la solitude leur sert de voile pour cacher leurs fautes ; mais quand ils viennent à se ranger en public et sont dépouillés de leur secrète

tanière, comme de leurs habillements, ils mettent en la vue d'un chacun ce qu'ils ont au dedans comme actions, en rien notoires et indiscutables . Voilà une sentence (Monseigneur) digne d'un tel et si grand personnage que Saint Jean Chrysostome, et plût à Dieu que tous les prélats et autres grands seigneurs l'eussent bien engravé en leur cœur et pensée, et ils se donneront bien garde de faire des choses qu'ils ne voudraient pas qu'elles soient connues de tout-le-monde, d'autant qu'ils ont beau tâcher de faire quelque chose à la dérobée ou en secret, vu que l'on sait tout aussitôt ce qu'ils pensent être bien caché. Cela se comprend aisément, car les plus grands sont observés par tant de gens qu'il est impossible qu'ils puissent mener longtemps un train qui soit inconnu, pas plus que le soleil ne saurait rendre sa clarté sans être aperçu. Pour preuve la sentence de celui qui disait que les plus grands doivent ainsi se comporter en toutes leurs actions comme étant sur un théâtre et exposés au regard de tout le peuple.

Mais qu'est-il besoin de prolonger ce propos davantage ? Vu que cette histoire de Nicéphore vous donnera à connaître mon dire en la personne de plusieurs Empereurs, Princes, Évêques et Prélats, qui n'ont su si bien dissimuler leurs comportements et cacher leurs vies qu'ils n'aient été découverts, étant la fable d'un peuple impétueux. Donc (Monseigneur), je ne vous tiendrai plus long propos pour le présent, en vous présentant cette histoire sacrée, pour la correction de laquelle je confesse avoir travaillé avec quelques autres de mes amis, voulant pas m'attribuer l'honneur de ce labeur d'autrui. En tout cas, je ne dois pas être blâmé pour vous dédier une chose qui ne m'est pas propre du tout, et qu'après être passé dessus j'ai rendu, je pense, en meilleur état qu'auparavant. En effet, bien que ce labeur ne soit mien entièrement, et ne soit du tout exact, ayant été pressé, j'en ai eu plus de profit que si je n'y avais pas mis la main.

De fait, Helias a bien osé présenter à Josias le livre susdit et a été bien reçu, alors qu'il l'avait seulement trouvé et n'y avait aucunement travaillé. Il a même eu cet honneur d'être inséré aux livres sacrés pour ce seule motif. Ainsi donc, j'ai pris à bon droit la responsabilité de vous dédier ce livre, pour vous faire apparaître le très humble et très fidèle service que je désire vous faire en tout lieu où il vous plaît de m'employer, m'estimant heureux si jamais je peux vous donner satisfaction quand l'occasion pourra se présenter. En effet, le devoir que je vous dois et l'obligation que mes parents et alliés ont à votre noble et très illustre maison de Lorraine doivent me contraindre à m'employer à toutes choses qui concernent votre honneur et renommée. Et si mon oncle Messire Jehan le Hennuyer, encore pour le présent évêque de Lisieux, a fait très agréable service à feu votre oncle Mondict Seigneur Cardinal, je me dois pareillement de dépenser toute ma force envers vous, son neveu, pour donner à connaître que, par succession et quasi par droit héréditaire, notre race et lignée sera toujours vouée au service de votre très noble maison, aidant Dieu, lequel je supplie très humblement de continuer à vous garder ici-bas longtemps en son saint service comme vous y êtes appelé. Le août 1577.

Votre très humble et très obéissant serviteur,  
Denys HANGART

